

Palestine, la Suisse doit prendre ses responsabilités

L'une des raisons qui font que l'affrontement israélo-palestinien se perpétue réside dans le fait que la loi internationale, élaborée au sein de l'Organisation des Nations Unies, n'est toujours pas appliquée sur le terrain.

La Suisse présidera le Conseil de sécurité de l'ONU en mai. Forte de son statut de présidente et de son expérience historique, elle a la possibilité d'agir.

Le Collectif Action Palestine Neuchâtel a relevé, entre autres résolutions votées par l'ONU, la 242 (qui exige le retrait des troupes israéliennes de Cisjordanie, du Golan, de Jérusalem-Est et de Gaza), la 2334 (arrêt de toute implantation de colonies dans des territoires conquis par la force) et 194 (droit au retour dans leur foyer des Palestiniennes et des Palestiniens chassés de leurs terres). Ces résolutions et des dizaines d'autres sont restées au niveau de l'intention et n'ont jamais été appliquées.

Très inquiet devant une situation qui va en s'aggravant de jour en jour (78 Palestiniens tués en deux mois et demi), le Collectif Action Palestine-NE soutenu par des parlementaires du Conseil national et d'autres associations suisses pour la Palestine a lancé une pétition demandant à ce que soient rappelés leurs engagements aux membres de l'ONU et favorisée la discussion entre belligérants afin de donner une chance à la paix dans un conflit qui dure depuis plus de cent ans.

Cette pétition a récolté près de 2300 signatures et sera déposée à l'attention du Conseil fédéral jeudi 16 mars 2023 (la délégation se retrouvera à 13h à l'entrée nord du bâtiment ouest, en face du Centre des Medias).